

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-07-30\_24**

Séance du 30 juillet 2020

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt, et le trente juillet, à 19 h 15, le conseil  
En exercice : **15** municipal de la commune, convoqué **le 24 juillet 2020**, s'est réuni  
Présents : **12** au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Votants : **13** sous la présidence de Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET-  
LEMAITRE.

**Présents :**

Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Gabrielle FOUQUET, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Maxime TRANCHAND, Sylvie BROWN, Tiffany EMERIC, Hélène CANDELPERGHER, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

**Absents excusés donnant pouvoir :**

Pierre ETTORI donne procuration à Olivier BARTHELEMY

**Absents :**

Christine LAFORET, Jean-Christophe BRUNEL.

Monsieur Maxime TRANCHAND a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet : Vote des taux des taxes locales pour l'année 2020**

Vu l'état de notification des Taux d'Imposition de 2020 de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières.

Considérant que du fait de la réforme fiscale directe locale dès 2020, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019.

Considérant qu'en vue de la prochaine adoption du Budget Primitif 2020 de la commune (M14), il convient de voter les taux des taxes foncières

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** :

- de retenir les taux portés au cadre 2 de l'état n°1259 TH-TF soit :
  - pour la Taxe Foncière (Bâti) : **7,95 %**
  - pour la Taxe Foncière (Non Bâti) : **106,54 %**

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

**Monsieur le Maire,**  
**Arnaud FAUQUET-LEMAITRE.**



Accusé de réception en préfecture  
083-218300895-20200730-2020-07-30\_24-  
DE  
Date de télétransmission : 31/07/2020  
Date de réception préfecture : 31/07/2020